

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, toute l'affaire fait actuellement l'objet d'une étude très sérieuse de la part du gouvernement.

\* \* \*

### LES COMMUNICATIONS

#### L'ENQUÊTE SUR L'ORGANISATION DE LA COMPAGNIE BELL—L'ÉTUDE DES DEMANDES DE HAUSSE DES TARIFS

**M. Arnold Peters (Timiskaming):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Communications. Est-il au courant de la déclaration de son homologue de l'Ontario, suivant laquelle le gouvernement fédéral fera enquête, par l'intermédiaire de la Commission canadienne des transports, sur l'organisation de la compagnie Bell? Si oui, quand auront lieu les audiences?

**L'hon. Robert Stanbury (ministre des Communications):** Monsieur l'Orateur, il y a quelques semaines, la Commission canadienne des transports a annoncé une étude à peu près semblable à celle qu'a mentionnée le ministre de l'Ontario. Je pense que les détails en ont été rendus publics.

**M. Peters:** Le ministre, qui est responsable des décisions de la Commission canadienne des transports qui touchent les communications, songerait-il à retarder jusqu'à la tenue de l'enquête l'étude des deux ou trois demandes de la compagnie Bell relatives aux hausses de tarif dont la Commission est actuellement saisie?

**L'hon. M. Stanbury:** Je le pourrais, monsieur l'Orateur, sauf que le ministre n'a pas autorité pour retarder l'étude de telles demandes.

**M. Peters:** Le ministre, qui représente les députés auprès de la commission, lui transmettrait-il la demande de l'Ontario et la demande actuelle des députés pour que les hausses de tarif soient retardées jusqu'à la fin de l'enquête?

**L'hon. M. Stanbury:** Monsieur l'Orateur, il doit être clair, sauf erreur, que le ministre ontarien n'a pas demandé la remise de l'étude de toute demande présentée, mais je transmettrai volontiers les propositions du député au président de la Commission canadienne des transports.

#### LE TARIF DE POSE DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES PRIVÉES

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Une question supplémentaire. Lorsqu'il fera son enquête, le ministre voudra-t-il s'informer également du tarif qu'applique la Bell Canada pour la pose de lignes téléphoniques privées lorsque les clients doivent l'effectuer eux-mêmes sous la surveillance de cette société?

**L'hon. Robert Stanbury (ministre des Communications):** Là encore, monsieur l'Orateur, cette question relève de la Commission canadienne des transports à qui le Parlement a reconnu cette compétence. Je serais heureux de faire part de la question au président de cette commission.

### LE LOGEMENT

#### L'AIDE FÉDÉRALE À LA RÉNOVATION DES HABITATIONS

[Français]

**M. Henry Latulippe (Compton):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Le ministre dirait-il si le contenu de l'article publié dans le *Globe and Mail* du 11 avril est véridique, puisqu'il s'agit de prêts et de subventions pour la rénovation de logements, fournis par Ottawa?

**M. l'Orateur:** L'honorable député sait qu'il ne peut demander au ministre de vérifier l'exactitude d'une déclaration publiée dans la presse. La question pourrait peut-être être considérée comme ayant été posée directement au ministre, et si le ministre le désire, il pourrait répondre à l'honorable député de Compton.

**M. Latulippe:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai signalé au ministre qu'il pouvait répondre à la première question. L'honorable député pourra poser sa question supplémentaire lorsque l'honorable ministre aura répondu à la première question.

[Traduction]

**L'hon. Ron. Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines):** Monsieur l'Orateur, cette question posée directement a reçu une réponse directe et complète mardi dernier. Des propositions ont été soumises aux provinces aux fins de discussions relativement à l'examen de différents aspects de la loi nationale sur l'habitation et nous sommes en consultation avec les provinces en vue du dépôt à la Chambre d'une mesure portant sur la politique à suivre.

[Français]

**M. Latulippe:** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre dirait-il s'il est également vrai que des fonds fédéraux seront alloués à des projets municipaux sous forme d'obligations plutôt que sous forme d'hypothèques?

[Traduction]

**L'hon. M. Basford:** Non, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

### LA SANTÉ

#### LA PÉNURIE DE MÉDECINS—LE FONCTIONNEMENT DES FACULTÉS DE MÉDECINE EN ÉTÉ

**M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné qu'il a admis que les services paramédicaux avaient besoin d'un nombre beaucoup plus élevé de médecins, quelles mesures a-t-il prises pour assurer le fonctionnement de nos facultés de médecine cet été?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit au député et ainsi qu'il le sait, les facultés de médecine ne relèvent pas de la compétence fédérale mais des provinces. S'il est possible d'augmenter le nombre de médecins sortant de nos universités nous espérons évidemment que les provinces feront le nécessaire.